

DEMANDE D'ADHESION

- 1) Envoyer un courrier/mail de demande d'adhésion indiquant ce que vous souhaitez apporter aux habitants de Bourges Nord et ce que vous attendez de votre adhésion au Centre Associatif, en nous fournissant une copie de vos Statuts.
- 2) Un rendez-vous vous sera proposé afin de présenter votre association au Conseil d'Administration ou au Bureau du Centre Associatif qui seuls prendront la décision de retenir ou non la candidature de votre association.
- 3) Lors de ce rendez-vous, il faudra obligatoirement vous munir de la liste de votre bureau ou Conseil d'Administration, des coordonnées des responsables (nom, prénom, adresse postale, téléphone, mail).
- 4) Une fois votre adhésion retenue vous pourrez faire une demande de créneau pour vos activités en fonction des plannings déjà mis en place au Hameau de la Fraternité, à la Maison pour Tous des Pressavois ou aux Merlattes auprès de l'accueil de la maison des associations au 02.48.27.57.10 ou par email : accueilmda@ville-bourges.fr

Adhérent au Centre Associatif, vous avez le droit à :

- un tarif préférentiel pour l'occupation des salles municipales,
- un tarif préférentiel sur nos services de reprographie,
- un prêt gratuit de matériel,
- une aide à la communication,
- une aide au secrétariat,
- une aide à la comptabilité,
- une aide aux demande de subvention...

- 5) Il vous faudra régler une cotisation annuelle de 60 euros pour l'année civile en cours. Il faudra fournir une attestation de votre assurance pour l'année en cours. Il faudra afficher le logo du Centre Associatif sur vos supports de communication (ce logo vous sera fourni par mail). Pour vos supports internet, il faudra indiquer le logo du Centre Associatif avec un lien au site du Collectif du Centre Associatif.

Un représentant de votre association devra assister aux Conseils d'Administration si vous y êtes élu et à l'Assemblée Générale du Centre Associatif.

Vous devrez participer aux manifestations mises en place par le Centre Associatif durant l'année

- 6) Le Centre Associatif vous fournira en retour un exemplaire de ses Statuts et Règlement Intérieur.

CENTRE ASSOCIATIF

Hameau de la Fraternité / 29 rue Louise MICHEL - BOURGES

☎ 02.36.24.14.33 / centre.associatif@sfr.fr / www.centreassociatif.fr